

Manager de la responsabilité sociétale en entreprise

RNCP29425 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	340, 200r
Formacode(s)	32008
Code(s) ROME	M1402, H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2022

Certificateur(s)

ASS FORMAT DANS INDUSTRIES DE LA LOIRE · SIRET : 39379933300041

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Véritable interface et réel communicant entre les différents acteurs et processus (achats, commerciaux, production, QSE, supply chain, ...) de l'entreprise et ses parties prenantes (clients/fournisseurs/riverains/organismes publics et associatifs, ...), le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable pilote la stratégie et participe à la mise en place des principes du développement durable sur l'ensemble des 3 piliers :

Développement Economique durable de l'entreprise

Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Responsabilité Environnementale

Sur la base d'un état des lieux « développement durable » qu'il réalise, le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable cible les besoins pragmatiques de l'entreprise et apporte les éléments de réponses. Il conçoit les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, amélioration continue) selon la stratégie et les objectifs définis, et oriente de manière efficace les membres du comité de Direction dont il fait partie. Il dispose pour cela de compétences managériales, techniques, et de compétences de gestion de projet.

Le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable sensibilise et fédère les équipes, rend compte et communique sur l'ensemble des résultats, pilote d'un point de vue stratégique autant qu'opérationnel.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

1. Manager et mettre en œuvre la stratégie globale et économique du Développement Durable

Le manager du déploiement opérationnel du développement durable :

- Manage les équipes
- Réalise un diagnostic développement durable et propose un plan d'actions stratégiques
- Communique sur les valeurs de l'entreprise et déploie un plan de communication sur les actions menées dans l'entreprise
- Pilote le plan d'action Développement Durable
- Accompagne l'entreprise dans la mise en place d'outils de pilotage économique intégrant les concepts de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable

2. Manager les responsabilités environnementales de l'entreprise

Dans le cadre de ses responsabilités environnementales, il :

- Participe à la définition des orientations stratégiques

- Etablit un diagnostic environnemental et met en place le plan d'action de conformité et d'amélioration, sur des données techniques, réglementaires internes ou externes
- Met en place un système de management environnemental (pollutions et ressources) durable s'inscrivant dans la stratégie Développement durable de l'entreprise
- Pilote des études spécifiques favorisant le positionnement stratégique de l'entreprise sur le territoire ou les marchés, comme les démarches d'Eco conception ou de Plan de déplacement entreprise
- Met en place une réflexion sur les modes de transport des salariés, plus respectueux de l'environnement et plus propices au bien-être du salarié

3. Manager la responsabilité sociale de l'entreprise

Le manager du déploiement opérationnel du développement durable :

- Déploie la stratégie Développement Durable et investit dans les Ressources Humaines, en collaborant à la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Met en place un système de management de prévention sécurité et santé au travail
- Favorise de meilleures conditions de travail pour une meilleure efficacité (étude sur l'ergonomie, sur les risques psychosociaux...)
- Identifie les leviers de motivation des salariés source de développement durable pour l'entreprise.
- Fait respecter les égalités salariales et lutte contre toutes formes de discrimination, et notamment fait intégrer des salariés handicapés

4. Manager les Responsabilités Sociétales de l'Entreprise (RSE) et impliquer les parties prenantes

- Met en œuvre et rend opérationnelle la stratégie de RSE auprès des partenaires de l'entreprise, voire réalise le rapport RSE
- Définit des règles de fonctionnement dans l'entreprise et auprès de ses fournisseurs, (charte de bonnes pratiques, droits de l'Homme...)
- Met en place une politique d'achats durables -Associe les parties intéressées dans la démarche de mise en œuvre, et participe à l'intégration de l'entreprise dans un mode de fonctionnement « bonnes pratiques des affaires »
- Participe aux projets d'investissement de l'entreprise, sous une vision RSE, trouve les moyens de financements, et est force de proposition auprès de la Direction, afin d'améliorer le pilier économique
- Participe à l'intégration de l'entreprise dans la vie « locale »

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences évaluées sont des compétences liées au management :

- Capacités à définir et conforter une stratégie
- Capacités à réaliser un diagnostic développement durable représentatif de tous les piliers
- Compétences de pilotage et de gestion :
 - Management de projet
 - Management d'équipes
 - Management et mise en œuvre de projets techniques, réglementaires et financiers

Capacités à faire progresser avec les membres de la Direction les axes stratégiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

industries

entreprises de services

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- directeur développement durable
- manager du déploiement opérationnel du développement durable
- conseil en organisation et management d'entreprise

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 852 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 458
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La direction de l'AFPI Loire détermine le jury, constitué d'un Président de jury et de deux membres de jury (1 professionnel en entreprise et 1 formateur), au moins deux étant extérieurs et indépendants à l'autorité délivrant la certification.

Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE sera constitué d'un Président, d'un représentant du collège employeur et d'un représentant du collège salarié. Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 449 €
Selon la branche	7 000 € – 8 700 €
Prise en charge	Branches concernées
8 449 €	Valeur par défaut · 209 branches

8 700 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 000 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2022

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP19377

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.afpi-loire.fr/>
<http://www.citedesentreprises.org/>
 AFPI Loire

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29425/>